

Québec Nickel lancera son programme de forage 2023 à Ducros

Un total de 20 000 mètres sont à terminer à la zone de filon-couche de Fortin, à la zone cible ultramafique du complexe de filons-couches Ducros et à la zone cible Ducros Gabbro

VANCOUVER, Colombie-Britannique--(BUSINESS WIRE)--January 17, 2023--**Québec Nickel Corp.** (CSE : QNI ; FSE : 7IB ; OTCQB : QNICF) (« QNI » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer le début de son programme de forage hivernal 2023 au projet Ducros Ni-Cu-PGE, situé à environ 80 kilomètres au nord-est de Val-d'Or, Québec. À la fin de son récent financement très réussi, qui a permis de lever plus de 8,5 millions de dollars (*voir le communiqué de presse du 30 décembre 2022 de QNI pour plus d'informations*), la Société ambitionne de finaliser environ 20 000 mètres de forage en 2023.

David Patterson, chef de la direction de QNI : « Nous sommes très heureux de reprendre le travail après notre premier programme d'exploration 2022 à Ducros. L'équipe et moi-même nous réjouissons à la perspective de pérenniser les exceptionnels résultats de forage que nous avons vus jusqu'à présent dans la zone de filon-couche de Fortin, en plus de tester les nombreuses autres cibles Ni-Cu-PGE que nous avons dans toute la propriété. »

Le contrat de forage de 2023 a été attribué à Orbit Garant Drilling Inc., basé à Val-d'Or, qui fournira jusqu'à trois foreuses au diamant tout au long de l'année pour compléter le programme de forage prévu de 20 000 mètres. Il y a actuellement deux foreuses sur la propriété et les équipes de terrain préparent activement des sentiers d'accès aux différentes cibles. Les forages devraient débiter dans les dix prochains jours et sont prévus à la zone de filon-couche de Fortin, la zone cible ultramafique du complexe de filons-couches Ducros et la zone cible Ducros Gabbro.

Dans la zone de filon-couche de Fortin, le forage est axé sur l'évaluation et l'expansion continues de l'intrusion mafique à ultramafique à minéralisation Ni-Cu-PGE, ainsi que sur les tests et l'exploration du modèle géologique mis à jour (*voir le communiqué de presse du 15 décembre 2022 de QNI pour plus d'informations*). Le forage à la zone cible ultramafique du complexe de filons-couches Ducros et la zone cible Ducros Gabbro est axé sur les tests des nombreuses anomalies géophysiques hautement prioritaires dérivées de l'intégration et de la modélisation 3D des levés géophysiques réalisés au cours du programme d'exploration 2022 à Ducros, y compris les levés VTEM™, les levés magnétiques par drone et les levés gravimétriques aéroportés Falcon (*voir le communiqué de presse du 16 novembre 2022 pour plus d'informations*).

PERSONNE QUALIFIÉE

Gary DeSchutter, M.Sc., P.Geo., vice-président de l'exploration chez Québec Nickel Corp., et une personne qualifiée (« PQ ») selon les termes de la norme nationale 43-101 (« NI 43-101 »), a examiné et approuvé le contenu scientifique et technique du présent communiqué de presse.

À PROPOS DE QUEBEC NICKEL CORP.

Québec Nickel Corp. est une société solidement financée d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et le développement de projets de nickel au Québec, Canada. La Société détient 100 % des intérêts de la propriété Ducros, qui consiste en 280 permis d'exploitation minière contigus couvrant 15 147 hectares dans la partie orientale de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, au Québec, au Canada. Des renseignements supplémentaires sur Québec Nickel Corp. sont disponibles sur www.quebecnickel.com.

La CSE n'a ni approuvé ni désapprouvé le contenu de ce communiqué. Ni la CSE ni son autorité de réglementation du marché (tel que ce terme est défini dans les politiques de la CSE) n'assument une quelconque responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude de ce communiqué.

MISES EN GARDE ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les déclarations de faits historiques qui traitent d'événements ou de développements prévus par la Société, sont des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui se reconnaissent généralement, mais pas toujours, par l'utilisation des mots « s'attend », « planifie », « anticipe », « pense », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel » et d'autres expressions similaires, ou que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux des déclarations prospectives. Les facteurs susceptibles d'entraîner une différence notable entre les résultats réels et ceux des déclarations prospectives comprennent les prix du marché, la disponibilité continue du capital et du financement, ainsi que la conjoncture générale de l'économie, du marché ou des affaires. Les investisseurs sont avertis que de telles déclarations ne sont pas des garanties de performances futures et que les résultats ou développements réels peuvent différer matériellement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur les croyances, les estimations et les opinions de la direction de la Société à la date à laquelle ces déclarations sont faites. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives si les croyances, les estimations, les opinions ou d'autres facteurs de la direction venaient à changer.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

Contacts

Pour le compte du conseil d'administration

David Patterson

Chef de la direction et administrateur

1 (855) 764-2535 (QNICHEL)
info@quebecnickel.com